

## **Prix Aurore-Racette 2020**

**Saint-Jacques, le 18 novembre 2020** – Mercredi dernier, le comité de parité était fier de remettre pour la cinquième édition le prix Aurore-Racette à madame Diane Joly. Mère de famille, Grand-maman comblée, citoyenne impliquée et ambassadrice du domaine agricole madame Joly à su se démarquer par son travail consciencieux. Présente sur le plan régional de l'UPA, madame Joly à siégée sur de nombreux comités dont le Femmesor, les galettes, Promutuel, et plusieurs autres.

Considérant la situation reliée à la COVID-19, le prix Aurore-Racette a été remis à huis clos à madame Joly.

Citation Mme Joly : « Je suis énormément surprise d'avoir été choisie pour le prix Aurore-Racette. Vous savez, quand on s'implique ce n'est pas pour les honneurs, mais bien par passion et intérêt. Je remercie la municipalité de Saint-Jacques d'avoir pensé à moi. »

Citation Josyane Forest, mairesse de Saint-Jacques: « Je suis heureuse de remettre le prix Aurore-Racette 2020 à madame Diane Joly. Pionnière dans plusieurs comités, Mme Joly fait rayonner le travail des productrices agricoles de Saint-Jacques et partout dans Lanaudière. »



Depuis 2016, le prix Aurore-Racette est décerné à une femme qui a su se démarquer, soit dans l'année ou par l'ensemble de ses actions. Cette année, le comité de parité a décidé de mettre de l'avant ses racines agricoles.

Encore une fois, félicitations à madame Diane Joly nous pouvons dire que l'agriculture est en entre bonnes mains.